



BONNE NOUVELLE!

UNE RISTOURNE
REVERSÉE
AUX SOCIÉTAIRES

PAGE 3

SANTÉ

Réforme 100% santé:
Décryptage
page 4

NOUVEAUX ENGIN DE DÉPLACEMENT

Point sur la réglementation
et les assurances
page 7

PRÉPAREZ VOTRE RETRAITE

Profitez de la loi PACTE
dernière page



INTERVIEW

Stéphane Désert, Directeur Général de la Mutuelle de Poitiers Assurances



Nous entendons beaucoup parler de dérèglement climatique. Quel bilan faites-vous cette année pour la Mutuelle de Poitiers ?

Dans un contexte climatique mondialement agité, la France métropolitaine n'a pas connu cette année d'événements climatiques majeurs, à l'exception de la sécheresse de cet été et de quelques événements tempétueux.

Depuis une décennie, la tendance est cependant à une forte augmentation de ces événements qui ont parfois des conséquences lourdes sur les biens de nos

assurés mais aussi sur leur intégrité physique. Notre rôle d'assureur est de proposer des garanties à la hauteur des enjeux et de nous montrer réactifs lorsque ces sinistres surviennent.

QUAND NOS RÉSULTATS SONT BONS, CE SONT NOS SOCIÉTAIRES QUI EN PROFITENT SOUS FORME DE RISTOURNE."

L'année 2019 sera donc globalement satisfaisante en matière de sinistralité pour la Mutuelle de Poitiers avec également une amélioration de la sinistralité automobile du fait du bon comportement routier de nos assurés. C'est d'ailleurs dans ce contexte plutôt favorable conjugué à une gestion responsable et rigoureuse de nos frais généraux que nous allons pouvoir distribuer une ristourne de cotisations représentant au global plus de 8 millions d'euros. C'est un acte profondément mutualiste dont nous sommes particulièrement fiers !

Cette ristourne, est-ce une réponse à la question du pouvoir d'achat qui est au cœur des préoccupations des Français actuellement ?

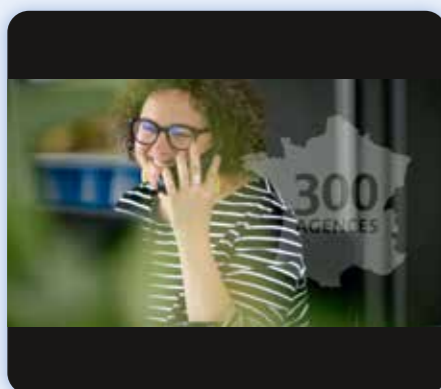
C'est une application concrète de notre statut mutualiste qui ne rémunère pas d'actionnaires mais qui agit dans l'intérêt exclusif de ses Sociétaires. Les résultats 2019 s'annoncent bons pour l'entreprise et plutôt que d'alimenter seulement nos fonds propres nous en affecterons une partie au versement d'une ristourne de cotisations à destination de nos Sociétaires pour leurs risques de particuliers, c'est-à-dire Auto, Multirisques Habitation, Santé, Accidents de la vie...

C'est un fait assez exceptionnel qui constitue une bonne nouvelle pour nos assurés dans un climat social et économique un peu morose. Même si le montant unitaire de la ristourne par Sociétaire ne résoudra pas à lui seul les problèmes de pouvoir d'achat, nos Sociétaires savent compter sur un assureur raisonnable qui ajuste le besoin de cotisations de façon responsable.

Dans un contexte d'évolutions réglementaires permanentes, quelles réponses apportez-vous à vos Sociétaires ?

L'actualité réglementaire en matière d'assurance est en effet abondante depuis ces derniers mois : réforme 100% santé, loi PACTE, loi sur l'usage des engins à déplacement personnel... La multiplication des exigences réglementaires, additionnée à l'inflation régulière des prix de réparation contribuent malheureusement à une évolution tendancielle à la hausse des tarifs d'assurance sur le marché français. En tant qu'assureur mutualiste, la politique tarifaire de la Mutuelle de Poitiers pour 2020 sera la plus ajustée possible. Tout au long de l'année à venir, nous poursuivrons nos efforts pour être encore plus proches et à l'écoute des 470 000 Sociétaires qui nous font confiance.

ACTUALITÉ - NOUVELLE CAMPAGNE DE COMMUNICATION



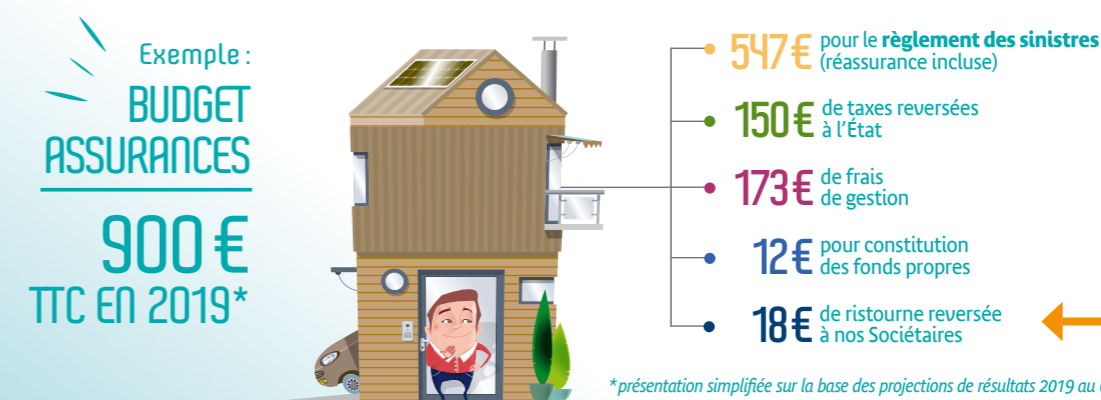
Près de 300 agences, plus de 1 000 acteurs au service de 470 000 assurés, nous en avons fait un film.

Cet automne, la Mutuelle de Poitiers Assurances révélait sa nouvelle publicité diffusée sur les grandes chaînes de la TNT et les radios nationales (RTL, Europe1, RMC). Inspirée du documentaire, elle exprime les valeurs que nous partageons, racontées par les collaborateurs eux-mêmes. Sans artifice et avec leurs mots, ils évoquent ce qui les anime au quotidien, ainsi que l'importance de la relation humaine qu'ils entretiennent avec nos Sociétaires. Retrouvez nos films sur notre chaîne YouTube.

LA RELATION HUMAINE, VALEUR ESSENTIELLE!

UN ASSUREUR MUTUALISTE, C'EST UN ASSUREUR TRANSPARENT ET ATTENTIF AU BUDGET ASSURANCE DE SES SOCIÉTAIRES

L'ESSENTIEL À CONNAÎTRE COMMENT VOS COTISATIONS SONT-ELLES UTILISÉES ?



Les **frais de gestion** recouvrent les sommes engagées et nécessaires pour concevoir les contrats d'assurance, pour les commercialiser, les souscrire et les gérer (remboursements des sinistres, information client, assistance, expertises, services...). Les **fonds propres**, gage de solidité de l'entreprise, servent à couvrir la marge de solvabilité imposée par la réglementation, garantissant ainsi le remboursement des sinistres à nos assurés.

LA BONNE NOUVELLE UNE RISTOURNE SUR VOS COTISATIONS VERSÉES EN 2019



Les résultats 2019 de la Mutuelle de Poitiers s'annoncent satisfaisants.



Quand les résultats sont bons, ce sont nos assurés qui en bénéficient sous forme d'une ristourne de leurs cotisations. C'est ça l'Esprit Mutualiste !

Vous serez donc remboursé de 2% de vos cotisations 2019, sur les risques des particuliers* : Auto, Habitation, Santé, Protection des Accidents de la Vie et autres risques.

*hors frais et droits d'adhésion, hors taxes attentats, hors contrats santé collectifs et hors surcomplémentaire santé

+8 MILLIONS€
REVERSÉS À NOS SOCIÉTAIRES particuliers

☞ PENSEZ À REGROUPER PROCHAINEMENT TOUTS VOS CONTRATS AUPRÈS DE VOTRE AGENT.

Le montant de la ristourne est proportionnel aux cotisations versées et donc au nombre de contrats confiés !



☞ EN PRATIQUE

Le remboursement vous sera individuellement adressé au cours du premier trimestre 2020.

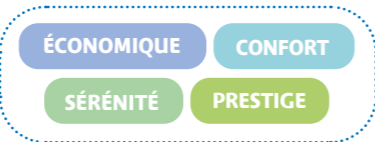
Pour plus de facilité dans la gestion du paiement des cotisations et le versement de la ristourne, optez pour le prélèvement automatique. Pour cela, si ce n'est déjà fait, nous vous invitons dès maintenant à **communiquer votre RIB à votre Agent ou à le renseigner dans votre Espace Perso**, rubrique Cotisations & Règlements sur mutuelledepoitiers.fr.

RÉFORME "100 % SANTÉ" C'EST PARTI!



LES CLÉS POUR BIEN COMPRENDRE LA RÉFORME

Le dispositif "100% Santé" garantit une prise en charge intégrale des frais de santé sur une sélection d'équipements en optique, dentaire et audioprothèse. Cette sélection d'équipements et de matériaux est définie par les pouvoirs publics.



La Mutuelle de Poitiers Assurances propose une gamme de 4 formules compatibles "100% Santé".

Nos formules permettent également de couvrir des prestations non prises en charge dans le cadre de la réforme (dépassements d'honoraires en soins courants, médecine naturelle...) et vous laisse aussi la liberté de choisir en dehors de la sélection des équipements "100% Santé".

*voir conditions en agence



LE VRAI / FAUX

⊕ Ma complémentaire santé ne sera plus utile si tout est pris en charge.

FAUX Les soins sans reste à charge visés par la réforme sont accessibles uniquement aux assurés qui bénéficient d'un contrat compatible "100% Santé".

⊕ Les professionnels de santé seront obligés de me proposer des équipements ou des matériaux sans reste à charge.

VRAI Ils devront systématiquement vous proposer un devis comportant des équipements et des matériaux sans reste à charge. Cependant, vous aurez la possibilité de choisir librement un autre équipement qui sera remboursé en fonction des garanties de votre contrat.

⊕ Il n'est pas utile que je conserve mon niveau de garanties actuel.

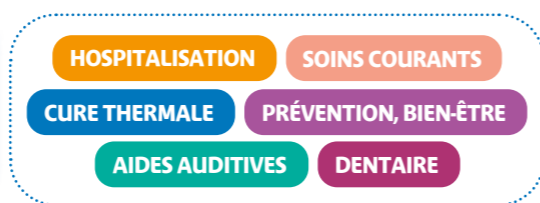
FAUX Choisir un bon niveau de couverture, c'est accéder à d'autres équipements en optique, dentaire et audioprothèses que ceux définis par les pouvoirs publics. De plus, la réforme "100% Santé" ne concerne pas les dépassements d'honoraires, l'orthodontie, etc.



PACK OPTION PLUS

POUR RENFORCER VOTRE PROTECTION

Avec le Pack OPTION+, vous renforcez vos garanties sur les frais coûteux qui vous tiennent à cœur.



L'AVIS DE L'EXPERT

Être bien couvert lorsqu'on est hospitalisé est une vraie préoccupation des Français. En effet, le poids du poste Hospitalisation représente en moyenne près de 23% des remboursements des dépenses de santé.

Nous devons répondre à cet enjeu en adaptant les offres pour tenir compte des évolutions des pratiques à l'hôpital (développement de la chirurgie ambulatoire par exemple). Nous devons aussi apporter plus de conseil et d'accompagnement à nos assurés lors de l'hospitalisation.

C'est précisément ce que nous proposons avec notre nouvelle offre "Parcours Hospi".

Stéphane Dubreuil
Responsable Assurances de Personnes
Mutuelle de Poitiers Assurances

"C'EST L'HOSPITALISATION QUI COÛTE LE PLUS CHER"



NOTRE NOUVELLE OFFRE "PARCOURS HOSPI"

NOUVEAU POUR VIVRE VOTRE HOSPITALISATION EN TOUTE TRANQUILLITÉ

12,8 MILLIONS DE PATIENTS SONT HOSPITALISÉS CHAQUE ANNÉE EN FRANCE*

Spécifiquement créé pour accompagner l'assuré tout au long de son parcours hospitalier (avant, pendant et après), notre nouveau contrat « Parcours Hospi » permet de bénéficier de services et d'allocations forfaitaires pour faire face aux dépenses supplémentaires.

Il permet à l'assuré d'obtenir, entre autres, une allocation pouvant aller jusqu'à 1500€/mois, sans questionnaire médical préalable ni justificatif de frais de dépenses.

Notre offre "Parcours Hospi" peut être souscrite par tous nos Sociétaires, même s'ils ne possèdent pas de contrat Santé Mutuelle de Poitiers Assurances.

*source: ATIH 2018 (Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation)

AVANT L'HOSPITALISATION

Accéder à un service d'informations et d'accompagnement pour préparer une hospitalisation.

- Choisir un établissement en accédant au palmarès des hôpitaux et cliniques.
- Comparer les honoraires.
- Préparer l'hospitalisation à l'aide d'une check-list.

PENDANT L'HOSPITALISATION

Bénéficier d'une allocation journalière dès le 1^{er} jour et pendant toute la durée de l'hospitalisation.

- Versement d'une allocation en cas d'hospitalisation consécutive à une maladie ou un accident corporel, y compris en cas de chirurgie ambulatoire.
- Jusqu'à 50€ par jour, soit 1500€ par mois.

APRÈS L'HOSPITALISATION

Profiter de services d'assistance post-hospitalisation (aide-ménagère, portage de repas, prise en charge du matériel médicalisé...)



→ Cette offre sera disponible début 2020. Parlez-en à votre Agent!

RÉSEAU DE SOINS ITELIS

UN RÉSEAU PARTENAIRE D'OPTICIENS À VOTRE SERVICE

Bénéficiez de tarifs préférentiels et plafonnés grâce à notre réseau d'opticiens ITELIS:

- jusqu'à 40% de réduction sur les verres,
- jusqu'à 25% d'économie sur les montures...

Pour trouver les opticiens les plus près de chez vous, rendez-vous dans votre Espace Perso, rubrique Assistance & Services.



UN RÉSEAU DE
2500
OPTICIENS PARTENAIRES

JUSQU'À
40%
DE RÉDUCTION SUR LES VERRES



RÉGLEMENTATION ET ASSURANCE ENGINS DE DÉPLACEMENT PERSONNEL (EDP)

Trottinette électrique, gyropode, hoverboard, hoverskate... les nouveaux Engins de Déplacement Personnel (EDP) motorisés ou non motorisés connaissent un véritable boom des ventes. Qu'en est-il de la réglementation sur leur usage? Et d'un point de vue assurantiel? Faisons le point...

QUE DIT LE NOUVEAU DÉCRET INTÉGRANT LES EDP MOTORISÉS DANS LE CODE DE LA ROUTE?

Essentiel pour encadrer l'usage des EDP motorisés, le décret qui vient d'être publié adopte plusieurs mesures importantes:



VITESSE

Seuls les EDP motorisés dont la vitesse par construction n'excédant pas 25 km/h sont autorisés à circuler sur la voie publique.



VOIES DE CIRCULATION

En agglomération, les EDP motorisés doivent circuler sur les pistes cyclables; et à défaut, sur les routes dont la vitesse est limitée à 50 km/h.

Hors agglomération, ils sont autorisés sur les voies vertes et les pistes cyclables.

12+

ÂGE

L'usager d'un EDP motorisé doit être âgé d'au moins 12 ans.



PROTECTION

Le conducteur d'un EDP motorisé doit porter un gilet de haute visibilité ou un équipement rétro-réfléchissant et un casque quand il circule hors agglomération.

ZOOM

⊕ QUELLE ASSURANCE PRÉVOIR POUR VOTRE EDP MOTORISÉ?

S'il est très simple de s'équiper, il est un peu moins facile de déterminer quelle assurance souscrire. La Mutuelle de Poitiers vous aiguille!

- **L'assurance Responsabilité Civile Automobile est obligatoire.** Elle couvre les dommages occasionnés à autrui.
- **L'option Garantie Corporelle de notre contrat Auto** vous couvre en cas d'accident en EDP motorisé.

Pour vous assurer, votre Agent vous répond!



⊕ ET POUR LES VÉLOS?

Les vélos, y compris électriques, ne sont pas concernés par le décret. La Responsabilité Civile pour l'usage d'un vélo, même à assistance électrique, est incluse dans le contrat Habitation. On peut toutefois l'assortir d'un « contrat Bicyclette » qui couvrira les dommages corporels et les dommages matériels.



PRÉVENTION: LES BONNES PRATIQUES

- ☑ Il est interdit de transporter un passager sur un EDP motorisé.
- ☑ Ne portez pas d'écouteurs, et ne téléphonez pas en conduisant.
- ☑ Si le port du casque est obligatoire hors agglomération, il est fortement conseillé en agglomération.
- ☑ Soyez respectueux et restez attentif à ceux qui vous entourent.



BON CONSEIL

Avec 1,7 millions d'articles déjà vendus en France, les EDP sont LE cadeau tendance de Noël!

Avant de craquer, vérifiez toutefois que la vitesse du produit sélectionné est bien limitée à 25 km/h. Sinon, passez votre chemin...

* source : FPMM (Fédération des Professionnels de la Micro-Mobilité).

PRÉVENTION ROUTIÈRE

BIENTÔT WellDRIVE, UNE SOLUTION INNOVANTE POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES CONDUCTEURS



Acteur engagé, la Mutuelle de Poitiers investit chaque année dans des actions de prévention routière pour réduire le nombre de victimes des accidents de la route.



Particulièrement sensible aux accidents de la route chez les jeunes conducteurs, la Mutuelle de Poitiers a développé une application mobile en partenariat avec Michelin pour améliorer leur comportement au volant. Grâce à un simple boîtier accolé au pare-brise et connecté à une application mobile, le score de conduite est automatiquement calculé et des conseils de conduite sont prodigués. Un bon score de conduite améliore le bonus et déclenche des récompenses tous les semestres.

Jusqu'à 200€ de récompense en 2 ans

Une accélération de bonus qui fait baisser la cotisation Auto

18%

DES CONDUCTEURS IMPLIQUÉS DANS UN ACCIDENT ONT MOINS DE 24 ANS*

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

1^{re}

CAUSE DE DÉCÈS CHEZ LES JEUNES*

*source: bilan 2017 de la sécurité routière de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR). Le Monde

EN PRATIQUE POUR BÉNÉFICIER DE CE DISPOSITIF, IL FAUT:

- ⊕ Être conducteur principal de moins de 26 ans
- ⊕ Avoir moins de 3 ans de permis
- ⊕ Souscrire une assurance Auto à la Mutuelle de Poitiers

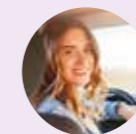
Si vous répondez à ces critères, parlez-en à votre Agent!



TÉMOIGNAGES DES PARTICIPANTS AU TEST



WellDRIVE: une appli utile et qui rassure



Céline H. - Jeune conductrice

J'ai tout de suite accepté de tenter l'expérience pour faire baisser mon budget. J'ai été très agréablement surprise par la bonne influence sur ma conduite. J'ai noté que cela faisait aussi baisser ma consommation de carburant. Et mes trajets restent confidentiels!



Christine H. - Mère de la jeune conductrice

Quand son enfant prend le volant, on n'est jamais vraiment tranquille... Cette appli m'a paru idéale pour sensibiliser ma fille aux dangers de la route. Je la recommande. Il faudrait même que ce soit étendu à des conducteurs plus âgés, parfois trop sûrs de leur conduite!



Sylvie Manach - Agent à Saint-Renan (29)

Cette solution vient parfaitement compléter les autres actions de prévention que je mets en place pour tous les jeunes conducteurs que j'assure. Et l'économie à réaliser est si intéressante que le jeu en vaut encore plus la chandelle!



ÉPARGNE-RETRAITE

AVEC LA LOI PACTE, DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS

73%
DES FRANÇAIS INQUIETS
POUR LEUR RETRAITE*



Avec la création du nouveau PER (Plan Épargne Retraite) entré en vigueur au 1^{er} octobre, la loi PACTE simplifie l'offre retraite, permettant de regrouper les produits PER Entreprise et PER Individuel.
Le PER est un dispositif avantageux qui vous garantit une déduction fiscale tout au long de votre vie active.

**source : selon une enquête publiée par Le Cercle des épargnants et Ipsos - mars 2019.*

QUELS SONT LES AVANTAGES DU PER ?

- ⊕ Une fiscalité intéressante, qui prévoit une **baisse de votre impôt sur le revenu**
- ⊕ Un capital qui se construit **tout au long de votre vie**
- ⊕ **Plus de souplesse** pour centraliser vos fonds avec une sortie en capital
- ⊕ Une offre **complémentaire à l'Assurance Vie**

La Mutuelle de Poitiers Assurances, en partenariat avec Vie Plus - Suravenir acteur majeur du marché de l'épargne-retraite, vous propose de souscrire au Plan Épargne Retraite (PER) à compter du 1er trimestre 2020.

Suravenir, entreprise régie par le Code des Assurances - SIREN 330 033 127 RCS Brest - Siège Social : 232, rue Général Poulet - BP 103 - 29802 Brest Cedex 9.

AVANTAGES SOCIÉTAIRES



PARRAINEZ VOS PROCHES !

Vous êtes satisfait(e) de la relation de proximité et de la confiance établie avec votre Agent ?

PARRAINEZ VOS PROCHES, RECEVEZ JUSQU'À 150 € ET TENTEZ DE GAGNER UN VÉLO ÉLECTRIQUE* !

**selon conditions en agence ou dans votre Espace Perso sur mutuelledepoitiers.fr*

→ Plus vous **parrainez**, plus vous **gagnez**.



mutuelledepoitiers.fr